

**4 Économie**

**Secteur portuaire**

**GSEZ Mineral Port décline un pan de sa RSE**

**Innocent M'BADOUMA**  
Libreville/Gabon

*Comment porter plainte contre GSEZ en cas d'impacts de ses activités sur une tierce partie ? Cette entreprise a réuni, hier, la société civile, - même la plus critique -, les communautés riveraines et les administrations pour expliquer la démarche qui a pour finalité un dénouement éventuel des différends.*



Ranjan Kumar Sahu, directeur des installations portuaires (d), et Jeanne Mbagou, maire d'Owendo (c).



Ghyslain Pothier (d) et Aryanne Mounguengui du département QHSE.

**DANS** le cadre de sa démarche de Responsabilité sociale des entreprises (RSE), GSEZ Mineral Port, qui exploite le terminal minéralier d'Owendo, a rencontré, hier, à la mairie d'Owendo, les différentes parties prenantes impactées, de près ou de loin, par ses activités. Il s'est agi, précisément, d'une concertation avec les opérateurs économiques partenaires, les administrations actives au port et la municipalité, la société civile et les riverains.

« Cela permet de recueillir des impressions qui, lorsque des explications ne sont pas données, finissent par devenir des "réalités," alors qu'il n'y a aucun problème. L'idée est de ne pas attendre que le problème survienne et devienne trop grave. Il s'agit de garder une harmonie avec l'écosystème dans lequel l'entreprise évolue », a dit Ghyslain Pothier, responsable QHSE de cette entreprise. GSEZ Mineral Port entend pérenniser cette initiative. « C'est une rencontre qui se veut annuelle, pour présenter les activités qui ont lieu au

port, et les projets futurs. Il s'agit aussi de mettre l'accent sur les projets qui se font au sein de la communauté. A l'exemple d'un sentier piéton qui permet aux populations d'avoir accès à leurs domiciles, mais de façon sécurisée, eu égard à l'intensité du trafic qui se fait », a ajouté l'orateur. Pour favoriser un climat de bon voisinage, GSEZ a décliné la démarche pour porter plainte contre elle, en cas de mécontentement d'un partenaire ou d'une tierce partie, du fait de ses activités. « C'est aussi l'oc-

casion de présenter le mécanisme de gestion de plainte que l'on veut mettre en place pour s'assurer qu'il y a une communication continue entre le port minéralier et les gens qui vivent autour, que ce soit les partenaires d'affaires, les voisins, la communauté. Il s'agit, à long terme, de s'assurer que la cohabitation est harmonieuse. » Ces plaintes peuvent concerner une nuisance répétitive, un dommage à un bien ou une personne, une limitation d'activités, une proposition ou recomman-

dation d'amélioration. Le règlement d'un différend se fait en trois étapes : le dépôt de la plainte, par téléphone, email auprès des services HSE (Hygiène Sécurité Environnement) ou auprès du chef de quartier Alenakiri, Petit-Village, mairie d'Owendo, ou à l'entrée principale du site. Ensuite, il y a la réponse dans les 48 heures dès réception de la plainte. Ce délai de réponse ne peut excéder les 14 jours. Pour GSEZ Mineral Port, cette démarche est conforme aux standards

internationaux, notamment ISPS, certifications ISO (qualité) et OHSAS (santé et sécurité au travail). Pour mémoire, le port minéralier a une capacité annuelle de 4 millions de tonnes métriques par an. L'année dernière, en raison de nombreux ajustements, GSEZ Mineral Port a enregistré un trafic de 1,7 million de tonnes. En 2018, l'entreprise vise 4 millions de tonnes. Faute d'une notation et d'un classement des ports minéraliers au niveau africain, GSEZ Mineral Port « vise les meilleurs standards du monde qui allient autonomie et qualité intrinsèque de l'infrastructure. A ce titre, le port vient d'être "audité" en vue d'une certification ISO dans les domaines de la qualité, de la sécurité, de l'environnement et de la conformité aux normes de la Société financière internationale », a précisé Ranjan Kumar Sahu, directeur de l'installation portuaire.

**Hydrocarbures/Petronas**

**Découverte d'un important gisement de pétrole**

**MSM**  
Libreville/Gabon

**NON !** L'aventure pétrolière gabonaise n'est pas près de s'arrêter. La compagnie malaisienne Petronas a annoncé avoir

découvert un important gisement d'hydrocarbures sur son puits Boudji-1, situé sur le bloc en eaux profondes F14 encore dénommé Likuale. L'annonce a été faite lundi, via un communiqué de l'entreprise, rapporte l'agence Ecofin. Boudji-1, situé à une pro-

fondeur d'eau de 2 800 mètres, a rencontré un « réservoir de 90 mètres de sables pré-salifères riches en hydrocarbures », explique le document. Aucune indication précise n'a, cependant, été donnée concernant la taille du gisement, mais Petronas assure qu'il s'agit d'une étape

importante pour elle, étant donné qu'elle travaille à améliorer sa croissance dans les eaux du Golfe de Guinée et en Afrique de l'Ouest. Une évaluation conjointe avec les autorités compétentes du Gabon permettrait de déterminer le caractère commercial des ressources.

Petronas a aussi indiqué que cette découverte démontre ses capacités exploratoires et opérationnelles en eaux profondes. En outre, cette nouvelle devrait ravir l'industrie locale des hydrocarbures qui n'enregistre que très peu de découvertes ces dix dernières

années et un recul de la productivité de ses principaux champs, dû à leur vieillissement. La société malaisienne contrôle 70% de participations sur le bloc F-14 ainsi que le statut d'opérateur. Le reste des parts est contrôlé par l'australien Woodside.

**La Caistab inaugure sa 1ère station-service conteneur**

**MSM**  
Libreville/Gabon

**LE** directeur général de la Caisse de stabilisation et de péréquation, Ismaël Ondias Souana, a inauguré, le 27 février dernier, la première station-service conteneur, dans la ville de Minvoul. En présence notamment des autorités locales et des notables de la province du Woleu-Ntem. Cette station communautaire matérialise la phase 1

de lancement du Programme national d'installation de station-service, à caractère communautaire. Initié en 2009, ce programme voit sa réalisation en mars 2016, avec l'arrivée de la nouvelle direction générale. Pour Ismaël Ondias Souana, l'objectif est de répondre aux préoccupations des hautes autorités sur les problématiques d'approvisionnement, de vente illicite et de mauvaise manipulation des carburants par la population.

La Caistab vient ainsi combler l'absence d'investissement des opérateurs privés dans les régions à faible densité humaine, comme Minvoul. « *Totalement financée par la Caistab, cette infrastructure trouve son objet devant la réticence des opérateurs privés à investir dans les régions à faible densité humaine et de pouvoir d'achat: c'est le cas de Minvoul. Pour la Caistab, il s'agit de contribuer à soutenir la politique d'aménagement du territoire, prônée*

par SE Ali Bongo Ondimba, par le biais du mécanisme de péréquation. C'est dans ce cadre que la ville de Minvoul a été choisie comme localité-pilote pour accueillir la première station-service à caractère communautaire », a indiqué le patron de la Caistab. Pour pérenniser ce projet et s'assurer de l'approvisionnement régulier de cette station-service, la Caistab a signé des partenariats avec les marketeurs présents sur le marché, en l'occurrence

Total Marketing Gabon (TMG). Cette dernière devra s'assurer de l'approvisionnement constant de la station-service et de la maintenance des équipements. « *Nous sollicitons véritablement l'expertise de Total Marketing Gabon qui dispose d'un vaste réseau de transporteurs routiers des produits pétroliers susceptibles d'alimenter la station. Que les commandes soient anticipées entre le gérant et le marketeur afin d'éviter des ruptures d'approvisionnement. Aussi, exhortons-*

nous le partenaire TMG à davantage miser sur l'avenir en matière de développement de la commune de Minvoul », a souligné Ismaël Ondias Souana. La station-conteneur de Minvoul dispose d'une capacité globale de 30 000 litres répartis ainsi qu'il suit: 12 000 litres en gas-oil ; 12 000 litres en essence et 6 000 litres en pétrole lampant. D'autres stations devraient voir le jour dans d'autres localités du pays, a rassuré le DG de la Caistab.

| COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 07/03/2018 |          |         |         | FIXING       |                | VENTE BILLETS (sans frais) |            | INDICES BOURSISERS |  |  |
|--|----------|---------|---------|--------------|----------------|----------------------------|------------|--------------------|--|--|
| DEV  | EUR/DEV  | DEV/COT | DEV/CFA | DEV          | CFA            | en date du                 |            |                    |  |  |
| XAF  | xxxxx    | xxxxx   | xxxxxx  | <b>1 EUR</b> | <b>655,957</b> | CAC 40                     | 07/03/2018 | <b>5 193,75</b>    |  |  |
| USD  | 1,2411   | 1USD =  | 528,529 | 1 USD        | 544,307        | DOW JONES                  | 07/03/2018 | <b>24 928,56</b>   |  |  |
| CAD  | 1,5993   | 1CAD =  | 410,153 | 1 CAD        | 437,907        |                            |            |                    |  |  |
| JPY  | 131,8400 | 1JPY =  | 4,975   | 100 JPY      | 522,392        |                            |            |                    |  |  |
| GBP  | 0,8917   | 1GBP =  | 735,666 | 1 GBP        | 772,156        |                            |            |                    |  |  |
| CHF  | 1,1626   | 1CHF =  | 564,216 | 100 CHF      | 59 556,20      |                            |            |                    |  |  |
| ZAR  | 14,5449  | 1ZAR =  | 45,099  | 100 ZAR      | 4 689,72       |                            |            |                    |  |  |
| MAD  | 11,3613  | 1MAD =  | 57,736  | 1 MAD        | 60,37          |                            |            |                    |  |  |
| CNY  | 7,8538   | 1CNY =  | 83,521  | 1CNY         | 86,03          |                            |            |                    |  |  |
| KES  | 125,4700 | 1KES =  | 5,228   | 1KES         | 5,38           |                            |            |                    |  |  |

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**07 Mars 2018: 65,58**

**CHANG E S**  
**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>